

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 6 novembre 2018

PAR COURRIEL ET SDÉ

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4045-2018 – Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

OBJET : Dépôt d'une deuxième version révisée des réponses du RNCREQ à la DDR #1 de la Régie

Chère consœur,

Le RNCREQ dépose une nouvelle version révisée de ses réponses à la DDR #1 de la Régie. La seule correction effectuée se trouve dans le titre de la version révisée du tableau présent à la page 3. Ce titre doit se lire « Effacement **300h** avec majoration d'un cent/kWh », plutôt que « Effacement 1000h avec majoration d'un cent/kWh ».

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter, chère consœur, nos salutations distinguées.

Prunelle Thibault-Bédard